

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1142

présenté par
Mme Hélène Geoffroy

ARTICLE 45

À l'alinéa 38, substituer aux mots :

« des délais et »

les mots :

« du délai et des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.